

LE PETIT VERMENTONNAIS

JUIN 2022 #8

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

06

À la
rencontre
d'une élue



SOMMAIRE

- | | | |
|-------------------------------------|---|--|
| 02 Édito | 07 Des guêpes pour nos assiettes ! | 14 Sécurité |
| 03 Zoom sur une association | 09 Conseil de lecture | 15 Curieux de nature |
| 05 À la rencontre d'un agent | 10 Acteurs économiques | 17 Budget Participatif 2022 |
| 06 Réalisations et projets | 11 Projet de la CCCVT | 18 DOSSIER : Notre forêt en voit de toutes les couleurs |
| | 12 Les Vermentonnais ont du talent ! | |





.....

**En deux ans
notre commune
a accueilli de
nombreux
entrepreneurs
et services**

.....

**Bulletin municipal
de Vermenton**

Parution trimestrielle

Juin 2022 - #8

Directeur de la publication :
Jean-Dominique Franck

Photos : Ville de Vermenton,
freepik

Impression : Services
administratifs de la mairie

Mairie de Vermenton :
6 rue de l'hôtel de ville
89270 Vermenton

03 86 81 44 67

contact@vermenton.fr

Bonjour à tous,

Il n'y a pas plus grand plaisir pour un élu que de constater que le travail collectif donne des résultats visibles, que tout ce que les équipes précédentes et la notre ont amorcé se concrétise et qu'on peut en mesurer les effets au quotidien.

La dynamique actuelle de Vermenton en est la preuve. Les ventes de maisons et les restaurations se multiplient.

Les effectifs scolaire permettent d'espérer le maintien de nos huit classes à l'école primaire. Celles du collège sont moins menacées que l'année dernière.

Un quatrième médecin devrait arriver en septembre à la Maison de Santé.

Les vignes HVE et les cultures bio se développent autour du village.

Et puis autre signe concret les locaux professionnels sont tous occupés, même ceux fermés depuis des décennies reprennent vie.

En deux ans notre commune a accueilli de nombreuses entreprises et services :

Tempo Grille, un nouveau mécanicien, une guinguette en bord de Cure, un taxi VTC, la boutique Nos Campagnes, un parc éolien et un parc photovoltaïque, un service de réparation de smartphones, la maison France Services Place, l'antiquité de la Tour, la Fée des Minéraux, Auxelec, l'atelier maraîcher, le gîte l'Escapade, deux nouveaux boulangers, le café de la Gare, le Temps d'Avant, le burger Gaspard, un nouveau cabinet de massage, une boutique de mode, etc.

Je n'oublie évidemment pas les services et les nombreuses entreprises déjà implantés sur notre territoire (plus de quatre-vingts) représentant quatre-cent cinquante emplois au total. C'est en partie ce qui a donné envie aux nouveaux entrepreneurs de venir s'installer à leur côté et bénéficier de leur dynamique, de leur logistique et du bassin d'emploi qu'elles constituent.

Nous profitons de cette spirale positive pour faire avancer nos projets. Ils sont nombreux, vous le verrez dans l'article qui leur est consacré page six et sur la cartographie installée sous la halle de la Salle des Fêtes.

L'été approche, nos associations nous ont comme d'habitude préparé un programme riche et varié pour nous faire oublier deux années de restrictions. Alors bel été à tous.

Bien cordialement,
Jean-Dominique FRANCK
Maire

Zoom sur une association

• **Rencontre de Mylène Guérin, présidente du BBV**

Le Petit Vermentonnais : Bonjour Mylène, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Mylène Guérin : « Parisienne » de naissance (banlieue du 93) je suis devenue une vraie Vermentonnaise depuis 1988. Baptisée à Vermenton... je pense que le clocher m'a rappelée !!!

En fait, j'ai passé toutes mes vacances au Val Saint Martin et j'ai fini par m'y installer.

Par coquetterie féminine je dirais que j'ai 22 ans (dans ma tête) et 30 ans d'expérience ! Et je suis mère de 3 enfants formidables

dont je suis très fière !!!! Amoureuse de mon village, je me suis investie dans ma commune et j'ai été conseillère municipale et adjointe au Maire. Je travaille maintenant à la Maison France Service.

LPV : Vous êtes présidente du BBV... qu'est-ce que le BBV ?

M.G. : Ces trois lettres signifient Basket Ball Vermentonnais : c'est une association de loi 1901 dont l'objectif est : former, développer, pratiquer le Basket-ball et favoriser le bien vivre ensemble inter-générationnel, avec la volonté de se retrouver toujours dans un esprit convivial.

LPV : Comment êtes-vous arrivée à ce poste ?

M.G. : J'ai toujours pratiqué le Basket. Quand je suis arrivée à Vermenton, il n'y avait pas de gymnase... Après sa construction, en 1994, nous avons créé ce Club avec mon amie Sylvie Maillard, elle aussi Basketteuse du « Ch'nord », pour monter une première équipe de filles. De fil en aiguille, d'autres équipes ont vu le jour et, en 2009, avec la création de l'école de mini-basket, le nombre de licenciés a explosé !

Cela fait donc 25 ans que je suis présidente et je pense que c'est le meilleur rôle même s'il est prenant et qu'il nécessite un travail administratif important, partagé avec la secrétaire. Et



ASSOCIATIONS

pour parfaire ce rôle et asseoir la notoriété du club sur le plan départemental et régional, je suis secrétaire générale du comité de l'Yonne et élue au comité directeur de la ligue de Bourgogne Franche-Comté de Basket.

LPV : Comment le BBV a-t-il traversé la crise sanitaire avec notamment l'impossibilité de pratiquer le sport en intérieur ?

M. G. : Le Club est toujours resté présent. Les apprenties ont gardé le contact via les réseaux sociaux en proposant des quizz, des défis à réaliser. Il était important de ne pas couper le lien avec nos licenciés. Certes, il y a eu un impact négatif de cette crise pendant 2 ans, notamment sur la formation du joueur et le

niveau de jeu s'en ressent cette saison. Mais dès que la pratique sportive en extérieur a été de nouveau possible, on a repris les entraînements sur le city stade de Cravant et les plus jeunes ont été nombreux aux séances. Ce qui est important, au-delà des résultats, c'est de voir tous ces jeunes évoluer sur le terrain avec l'envie de jouer, de se faire plaisir dans un esprit collectif et de fair-play.

LPV : Comment se porte le club ?

M.G. : Plutôt bien !

Le côté convivial et social nous a manqué, le BBV c'est avant tout un club familial ! On a plus de licenciés qu'avant le COVID ! Cela démontre l'importance de faire du sport !

On a récupéré beaucoup d'enfants mais on constate malheureusement que les parents sont moins présents avec moins d'investissement de leur part. Nous avons besoin de bénévoles et les parents sont les plus aptes à nous venir en aide, ils peuvent nous apporter beaucoup (aide humaine, matériel, partage de compétences...).

Le basket féminin est davantage en difficulté que le basket masculin, sans savoir vraiment pourquoi... Certes, il est moins médiatisé malgré les bons résultats nationaux et internationaux ! En tout cas, les instances mènent un travail continu pour trouver des solutions et prévoient de grosses opérations pour promouvoir et développer le basket féminin. Et de notre côté, nous mettons un point d'honneur à le mettre en avant et à favoriser la pratique féminine.

LPV : Des projets à venir ?

M.G. : Nous avons toujours plein de projets que nous espérons voir se réaliser. Tout d'abord, comme évoqué précédemment, « l'opération basket féminin », sorte de grande fête autour du basket féminin ! Ensuite, une probable montée en pré-national l'année prochaine pour l'équipe sénior femmes, la volonté de reprendre 1 ou 2 nouveau(x) apprenti(s) en BPJEPS, pérenniser le nombre de licences et, enfin, obtenir de bons résultats pour maintenir la bonne image du club dans le département mais aussi au niveau de la région.. ■



À la rencontre d'un agent...

Interview de Anne

**ERCOLESSI, agent service
cantine et entretien des
salles de Vermenton**

PV : Depuis quand travaillez-vous pour la commune et quels postes avez-vous occupés ?

Anne ERCOLESSI : Cela fait 5 ans que je suis dans le service cantine et entretien des salles. J'ai commencé le jour de mon anniversaire, c'est plus facile à retenir !

PV : En quoi cela consiste plus précisément ?

AE : Nous avons trois missions principales :
D'abord l'entretien des locaux, les salles des fêtes de Sacy et Vermenton, les deux mairies, les salles de garderie, les toilettes de la Tour du Méridien, l'école élémentaire.

PV : Vous n'avez pas mentionné l'école maternelle ?

AE : En effet ce sont mes collègues ATSEM qui font l'entretien en plus des activités avec les enfants.

L'autre partie importante de mon travail se passe à la cantine avec la préparation des salles, le service du repas et ensuite l'animation avec les

animateurs des Filous Futés.

La dernière mission qui nous est confiée est la préparation des salles pour les fêtes et cérémonies comme les élections, les vœux, le Noël des enfants entre autres

PV : Combien êtes-vous pour faire tout cela ?

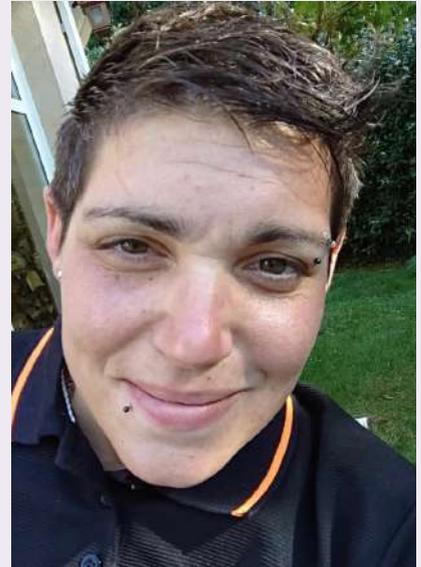
AE : Nous sommes 5 mais pas toutes à temps complet. Nous formons une équipe très soudée avec des compétences et des caractères complémentaires. Cela se passe bien.

PV : Est-ce que le COVID a compliqué votre travail ?

AE : Oh que oui ! Le protocole sanitaire a terriblement compliqué et augmenté notre charge de travail avec la séparation des groupes d'enfants, les distanciations, les services à l'étage de la cantine, les quatre désinfections quotidiennes, le masque en plus des charlottes et des blouses que nous portons déjà pendant le service. Heureusement que c'est allégé, on aurait pas tenu plus longtemps.

PV : Le travail est redevenu normal ?

AE : Pas tout à fait mais c'est mieux. Nous avons encore deux désinfections quoti-



diennes et nous restons très prudentes pour éviter au maximum les risques.

Et puis maintenant les salles sont à nouveau utilisées par les associations, les cérémonies de mariage reviennent.

PV : Comment imaginez-vous votre avenir à Vermenton ?

AE : J'espère conserver cet emploi. Tant que je suis sous contrat c'est l'incertitude mais je pense que faisant bien mon travail on aura encore longtemps besoin de moi ! Et puis ma famille habite ici, mes enfants vont à l'école, je m'y sens très bien à Vermenton alors pourquoi changer.

PV : Merci d'avoir répondu à nos questions alors que vous êtes en vacances.

AE : Avec plaisir ! ■

Des réalisations et encore des projets...

Les travaux du citystade seront réalisés entre fin mai et début juin pour la plateforme par l'entreprise EUROVIA et RONDINO fera le montage de la structure, à priori, deuxième quinzaine de juin. L'équipement sera prêt pour l'été sous réserve d'éventuels aléas de chantier et d'approvisionnement.

Le dossier de réfection des voiries rue René Martin et rue du Tour de Ville a été revu par le bureau d'études. Une plus grande place sera donnée à la verdure avec la création de noues permettant de recueillir les eaux de pluies. Le projet sera plus « vert » et beaucoup moins coûteux. Début de travaux prévu fin 2022 pour le réseau d'assainissement ; les travaux de voirie seront réalisés dans une seconde phase en 2023.

Le changement des luminaires par des LED continue. Ces travaux sont réalisés par le Syndicat d'Énergies de l'Yonne qui finance 70% de l'opération. L'économie sur la consommation et les abonnements financent le solde.

Plusieurs bonnes nouvelles

pour le Moulin des Îles. L'ancienne turbine a repris vie grâce au travail de Jérémie VAUDOIS qui a mis tout son savoir faire et toute son énergie dans cette opération. Bientôt la turbine pourra fournir de l'électricité.

Le Conseil Régional a donné un accord de principe sur le dossier de rénovation mais quelques étapes sont encore à franchir notamment dans la recherche de financements complémentaires.

Le dossier concernant la gare semble également en bonne voie et le projet de recyclerie est plutôt bien reçu par la SNCF.

Le Conseil Régional par l'intermédiaire de son vice-président Nicolas SORET a présenté à la commune un dispositif appelé Centralité permettant une aide financière de plusieurs centaines de milliers d'euros.

La commune va donc élaborer en concertation avec les habitants et les commerçants et avec l'aide de partenaires comme le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) **un projet sur le centre-bourg**, place de la République, place de la Convention, Place

Jean Jaurès et quartier de l'école afin de rendre les lieux plus attractifs.

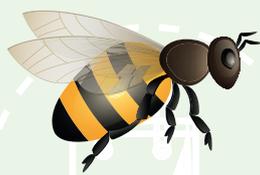
Les points suivants seraient envisagés :

- la rénovation thermique et esthétique de la Salle des Fêtes
- le relookage quartier Guilbert Latour
- les aménagements et verdissements des places de la Convention, Jean-Jaurès et République
- les animations commerciales de dynamisation de notre marché et nos commerces.

Tous ces dossiers participent à l'attractivité de notre village. L'installation de nouveaux commerces et entreprises montrent que la commune est sur la bonne voie.

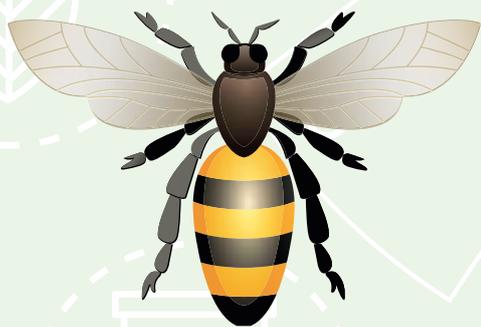


Des guêpes pour nos assiettes !



Pommes, oignons, citrons, tomates, noix, kiwis, mûres, myrtilles, framboises, fraises, concombres, café, chocolat, produits laitiers...

Voici la liste, non exhaustive malheureusement, des aliments qui pourraient rapidement disparaître des rayons de nos supermarchés. La cause ? le déclin, chaque année, des insectes pollinisateurs, victimes des insecticides, des pratiques agricoles (monoculture, destruction des haies, des friches), de l'occupation par l'homme d'un espace de plus en plus important.



35% de ce que nous mangeons dépend de la pollinisation : La plupart des fruits et légumes, des oléagineux et certaines céréales sont des cultures dépendantes du travail des insectes, et principalement des hyménoptères (abeilles sauvages et domes-

tiques, guêpes, bourdons), qui transfèrent le pollen d'une plante mâle à une plante femelle, entraînant ainsi la fécondation.

Un bon nombre d'entre-nous a grandi en ignorant la menace qui pesait sur ces insectes : il s'agit maintenant de changer nos habitudes et de protéger ces espèces utiles :

Il faut tout d'abord arrêter de tuer aveuglément tout insecte ailé jaune et noir que nous croisons, par méconnaissance, vieille habitude ou peur des piqûres !

C'est aux beaux jours, à l'occasion des repas pris au jardin, que les guêpes nous importunent en volant autour de nous, attirées par le sucre et la viande. Au lieu de leur tendre des pièges mortels, il existe plusieurs astuces pour les tenir à distance (par exemple, en brûlant sur la table du café moulu dans un petit récipient en terre cuite : celui-ci se consumera comme de l'encens et l'odeur fera fuir les guêpes).

Ensuite, **doivent être bannis du jardin les pesticides qui, entre autres méfaits, qui agissent sur le système nerveux et tuent les insectes pollinisateurs.**

Et si tout simplement on tondait moins souvent sa pelouse, pour permettre aux trèfles, pissenlits et autres jolies pâquerettes de fleurir et de produire du pollen si cher aux hyménoptères ?

Enfin, pensons à **planter des fleurs qui attirent et nourrissent les abeilles et les bourdons, comme le thym, le romarin, la lavande, la glycine, le lierre, la sauge, etc...**

Participer directement à notre environnement local et être bénéfique aux pollinisateurs, c'est simple et accessible à tous. Arrêtons d'avoir peur de ces petits insectes et pensons plutôt au devenir de nos assiettes.

Pour aller plus loin :

<https://www.ecologie.gouv.fr/insectes-pollinisateurs/ministere-de-transition-ecologique>

<https://www.nationalgeographic.fr/environnement/disparition-des-abeilles-hecatombe-involontaire>

<https://www.consoglobe.com/abeilles-pollinisateurs-mieux-connaître-pour-mieux-protéger-cg> ■



À la rencontre d'une élue...

Aujourd'hui rencontre avec Bérengère MARTINEZ, pour ce numéro 8 du petit vermentonnais.

Petit Vermentonnais : Qui êtes vous Bérengère ? Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Bérengère MARTINEZ : Maman pacsée de trois enfants âgés de 20 à 24 ans, je suis née à Armentières, dans le Nord il y a 50 ans. J'ai quitté Montauban pour arriver dans l'Yonne en 2005 pour le travail. Et depuis 2014, j'habite à Vermenton. Actuellement je suis greffière au tribunal judiciaire d'Auxerre

PV : C'est votre premier mandat, et qui plus est en tant qu'adjoint, qu'est ce qui a motivé votre choix de vous engager ?

BM : Effectivement, il faut être très motivée pour commencer au sein d'un conseil municipal en tant qu'adjoint, mais lorsque Jean-Dominique Franck m'a demandé de rejoindre sa liste, il me trouvait capable d'assumer ce rôle. Adjointe au tourisme et à l'environnement c'est un rôle dans lequel je me retrouve puisque ce sont des thématiques qui me tiennent à cœur tout comme me rendre

utile pour ma commune. Je réunis la commission tourisme et environnement 2 à 3 fois par an.

PV : Sur quelles thématiques êtes-vous impliquée au sein de ce conseil municipal ? Dans quels projets êtes-vous investie ?

BM : En tant qu'adjointe je suis à l'origine ou supervise les projets tels que la tonte raisonnée, le composteur collectif, les marches pour le nettoyage de printemps, la collecte des sapins de Noël, l'entretien du cimetière, ...

PV : En tant qu'adjointe, avez-vous d'autres fonctions ?

BM : Je représente la commune au sein de la commission « environnement, gestion des déchets » au sein de la communauté de commune.

PV : Quel serait votre souhait pour les années à venir ?

BM : Je souhaiterais un plus grand respect de l'environnement et aller vers une démarche éco responsable

Merci. ■



Du côté de la bibliothèque

Conseils de lecture

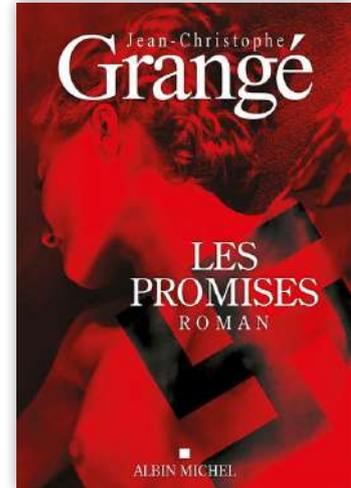
« *Les promises* » roman de Jean-Christophe Grangé

Berlin 1939. Tandis que l'invasion de la Pologne par les armées du Reich n'est qu'une question de jours, que les tickets de rationnement font leur apparition dans la ville, quelques jeunes femmes, riches et belles, mariées à des industriels, des banquiers ou des dignitaires du régime nazi, se retrouvent tous les après-midis dans un salon du mythique hôtel Adlon pour papoter, boire du champagne et danser sur des airs de « musique dégénérée ». Mais ces reines de l'insouciance sont bientôt les proies d'un mystérieux tueur en série, qui signe ses crimes en laissant ses vic-

times sans chaussures et abominablement mutilées.

Bien malgré eux, trois personnages se trouvent obligés de mener l'enquête : un psychiatre qui prétend soigner les névroses de ces dames et qui aime jouer avec le feu ; un voyou reconverti en officier de la Gestapo qui risque sa carrière et sa peau ; une aristocrate en rupture de ban qui gère tant bien que mal un asile d'aliénés promis à un sort funeste. Tous trois doivent retrouver au plus vite un improbable « homme de marbre », meurtrier sans visage.

Jean-Christophe Grangé s'est surpassé avec ce roman. Les



rues de Berlin en cette année 1939 semblent s'animer sous sa plume. La peur qui y règne et qui brouille les esprits est palpable à chaque page.

Le dénouement de cette intrigue menée tambour battant y est magistral aussi bien qu'inattendu. ■



Les acteurs économiques du Vermentonnais

... Pour ce huitième numéro du petit Vermentonnais, nous vous proposons de partir à SACY afin de découvrir la dernière entreprise de maçonnerie générale du village : l'**EURL René DENIS**.



Bien que natif de Sens, René a passé son enfance et fait son apprentissage dans le Loiret. C'est en 1987 qu'il rejoint ses parents au Val du Puit de Sacy.

Après avoir travaillé pendant 10 ans dans l'entreprise DELAGE de Sacy, il s'exile à Cravant pour 4 ans avec l'entreprise THEUREL. En 1992, il décide de créer sa propre société de maçonnerie générale. Depuis 30 ans, on peut donc le retrouver au 43 grande rue à SACY.

Cette entreprise multitâche s'occupera de toute votre maison. Aussi bien de votre couverture (tourelle télescopique 21 m) que de votre assainissement (minipelle), création comme remise aux normes à la suite du passage du service

de la communauté de communes. Si vous avez besoin de refaire un ravalement, pas de soucis mais en ce moment ce sont surtout les salles de bain qui sont à la mode avec beaucoup de douches à l'italienne. Pour faciliter le travail, René essaie au maximum de travailler toujours avec la même équipe de plombiers et d'électriciens. Il y a une chose que l'entreprise ne fait pas, c'est du plâtre car c'est vraiment un métier à part mais pour le placoplâtre pas de problème. Si ses clients lui sont fidèles, la réciproque est vraie. Il n'hésite pas à faire des chantiers hors département si ceux-ci

en font la demande (Normandie, région Parisienne, Dijon etc.). Une seule condition ne pas emmener les gros engins. Jusqu'à récemment René avait 2 employés, Frédéric et Jordan, mais celui-ci est parti voler de ses propres ailes alors, si vous connaissez un maçon qualifié qui cherche du travail, voici une bonne adresse à lui donner. En effet, l'entreprise Denis recherche un nouveau collaborateur plutôt spécialisé dans la rénovation car travailler la pierre c'est quand même mieux que d'aligner du parpaing (sauf nécessité absolue).

Pour tout contact :

EURL René Denis

43 grande rue SACY
03 86 81 65 12 / 06 99 11 64 92
renedenis89@gmail.com ■



Projet de territoire de la Communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs

Lors des élections de 2020, le nouveau président et ses vice-présidents ont décidé de réduire leurs indemnités pour financer un vaste projet visant à fédérer les énergies, rassembler la population et donner une ligne de conduite à cette grande collectivité. Pour se faire ils ont fait appel à un cabinet d'étude qui a questionné, réuni et fait travailler élus et agents. Il en ressort maintenant un projet de territoire. En voici les trois « piliers », les enjeux et les grandes lignes.

1. UN TERRITOIRE OUVERT ET INGÉNIEUX

- Conforter et faire rayonner le fleuron de la viticulture
- Accompagner les acteurs économiques
- Encourager la diversification, la création d'emplois locaux et l'innovation
- Garder les yeux grands ouverts sur les ressources extérieures
- Développer les liens et les interactions avec ses partenaires
- Encourager et soutenir com-

pétence et performance

- Miser sur la formation

2. UN TERRITOIRE ATTENTIONNÉ ET ATTRAYANT

- Promouvoir la mobilité
- Étoffer l'offre touristique
- Donner envie de revenir
- Miser sur l'harmonie et la qualité du bâti
- Déployer une politique ambitieuse en direction de l'enfance et de la jeunesse
- Compléter l'offre médicale et la rendre accessible à tous
- Prendre soin de nos aînés

3. UN TERRITOIRE COLLABORATIF ET RESPONSABLE

- Stimuler et encourager la production locale responsable; soutenir les initiatives et l'investissement à destination du territoire. Favoriser la vitalité et l'attractivité des centres bourgs

Le projet de territoire va continuer d'être travaillé par les différentes commissions. Il sera proposé en Conseil Communautaire pour être validé et pour être mis en œuvre dans les années à venir.

C'est la première fois qu'un tel projet est élaboré au niveau intercommunal. Il devra apporter une cohésion aux actions de la CCCVT et assurer aux usagers et touristes les services les plus adaptés à leurs besoins et leurs attentes. A suivre... ■





Les Vermentonnais(es) ont du talent !

- **Pour rencontrer Mme Paule Bernard, nous avons poussé la porte de la résidence François Collet.**
- **A l'aube de son 100ème anniversaire, celle-ci a eu la gentillesse de nous recevoir pour évoquer son parcours qui l'a menée à l'écriture et à la peinture.**
- **Sa chambre est ornée de plusieurs de ses créations, principalement des peintures à l'huile.**



Le Petit Vermentonnais :
Avez vous toujours peint ?

Paule Bernard : Non, pas du tout ! Mon métier a pris beaucoup de place. Nous avons mon mari et moi une blanchisserie-teinturerie d'abord à Paris puis à Auxerre et enfin à Cravant. Je n'avais pas le temps du tout de peindre mais j'ai toujours aimé cela. A l'école, je dessinais. J'ai commencé à la retraite surtout avec de la

peinture à l'huile.

Le P.V. Et vous avez beaucoup peint depuis le retraite ?

P.B. : Oui ! Plus de 200 toiles ! Mes enfants en ont récupéré plusieurs, d'autres sont ici à l'Ehpad. On devait faire une exposition ici mais cela nécessitait de monter une association. Mon but était de les vendre pour financer des animations ici mais cela n'a pas pu se faire.

Le P.V. Comment vous êtes vous lancée dans la peinture ?

P.B. : Je me suis débrouillée : j'ai commencé avec une petite boîte d'aquarelle. J'ai principalement reproduit des tableaux existants. Je préfère peindre à partir d'un modèle, une carte postale par exemple.

Le P.V. Vous peignez toujours actuellement ?

P.B. : Pas en ce moment, car je me sens fatiguée, je me repose. Mais nous avons peint avec un autre résident qui est devenu un ami ce grand tableau qui est dans le hall de l'entrée. Peindre me procure du bonheur même si je ne suis jamais tout à fait satisfaite du résultat !

Quand Morène (Durigo, animatrice à la résidence) est arrivée, elle a repéré que je peignais et elle a proposé que je réalise des peintures pour décorer les murs. Et M. Panot m'a rejoint ! Notre objectif avec M. Panot est de finir un tableau sur le thème de la mer que nous avons commencé il y a quelques temps.

Le P.V. Et vous écrivez aussi...

P.B. : J'ai écrit et j'ai arrêté il

y a quelques années : j'avais l'impression d'avoir fait le tour et de ne plus avoir rien à dire. J'ai écrit 7 recueils de poésie. Morène a organisé une soirée poésie hier, ceux qui étaient là étaient très attentifs !

Le P.V. L'écriture est arrivée de la même manière que la peinture ?

P.B. : Non, je n'aimais pas particulièrement la poésie à l'école, en tout cas le fait d'apprendre par cœur ne m'intéressait pas. Mais j'aimais les rédactions. Quand j'écris, les mots arrivent tout seul. J'ai participé à quelques concours par exemple celui de Chablis et j'ai gagné quelques prix ! J'ai commencé à 70 ans, je ne sais pas pourquoi mais j'ai eu besoin. Un de mes cousins a fait les Beaux Arts. C'était impossible pour moi. Il y a eu la guerre. Je suis née dans le Berry et la vie a fait que je suis arrivée dans la région en 1966. J'ai beaucoup participé à la vie associative de Cravant : la chorale, le comité des fêtes. Une fois que j'ai arrêté de travailler, j'ai fait exclusivement ce qui me plaisait ! Je crois que c'est pour cette raison que je suis arrivée jusque là!!

Le P.V. Vous allez bientôt fêter votre anniversaire, quel message souhaitez vous donner ?

P.B. : Tout en étant à la maison de retraite, c'est important de continuer à faire des choses

et surtout de continuer de participer à la vie ! Mais c'est particulièrement difficile pour moi actuellement de voir ce qui se passe en Ukraine, cela me rappelle tant de mauvais souvenirs. C'est impossible de voir que des choses horribles recommencent, de manière plus dure encore.

Le P.V. Souhaiteriez-vous faire découvrir un poème en particulier aux lecteurs du Petit Vermentonnais ?

P.B. : Oui, pourquoi pas, un poème qui pourrait plaire à tout le monde ! ■

Les nuages et la vie

*Comme le nuage qui passe
Le temps s'écoule doucement
Nuage blanc qui se prélassé
Les ans passent aveuglément*

*Jamais ne s'arrête la fuite
Des nuages au gré du vent
Comme nous prenons la poursuite
Des mois, des ans, avidement.*

*Nuages gris des jours sans joie,
Nuages blancs des jours heureux
Lorsque le chaud soleil déploie
Ses rayons d'ors sur fond neigeux*

*Les beaux nuages font la fête
Ils éclairent de milles feux
Et dans le cœur et dans la tête
Quand le soleil brille en nos yeux.*

*Puis ils s'en vont quand la nuit tombe,
Disparus dans le firmament
Légers telle douce colombe
Ils reviendront fidèlement.*

Paule Bernard

Sécurité

Elle est l'affaire de tous. Elle repose sur l'information des usagers et l'organisation des secours en cas de danger.

Deux documents importants répertorient les mesures à prendre en cas d'apparition d'un grave sinistre :

- **PCS** : Plan Communal de Sauvegarde Il analyse en détails tous les risques présents potentiellement sur la commune. Il est destiné aux élus, professionnels et secours.
- **DICRIM** : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs qui est une synthèse du PCS destinée au grand public

Les différents risques majeurs pouvant survenir à Vermenton Sacy et les hameaux

- Risque inondation
- Risque rupture barrage de Chau-meçon
- Risque rupture du barrage de Pannecière
- Risque nucléaire
- Risque transport matières dangereuses
- Risque pandémique
- Risque météorologique et canicule. ■



Plan Communal de Sauvegarde



Edition 2021

Prochaine mise à jour : 2026
(Sauf évolution des risques, des mesures et des moyens)

1



Curieux de nature



Le Géranium herbe à Robert est sans doute le plus commun des géraniums sauvages.
Géranium herbe à Robert, Herbe du roi Robert, Bec de grue, Épingle de la vierge, Aiguilles de Notre-Dame, Fourchette du diable, Bec de cigogne, Patte d'alouette, (Géranium robertianum, famille des Géraniacées).



La chélideine est fréquente dans les ruines et sur les vieux murs, c'est une plante toxique dont on peut utiliser le latex pour traiter les verrues.
Chélideine, Herbe aux verrues, Éclaire, Herbe de Sainte-Claire, Herbe aux boucs, (Chelidonium majus, famille des Papavéracées).



L'ail des ours est consommé par de nombreux amateurs de plantes sauvages ; en dehors de la saison de floraison l'odeur des feuilles froissées permet d'éviter les confusions avec des feuilles toxiques comme celles de la colchique, du muguet ou du sceau de Salomon.
Ail des ours, Ail sauvage, Ail pétiolé, Ail à larges feuilles, (Allium ursinum, famille des Amaryllidacées, autrefois Liliacées).



La stellaire se plaît sur les sols argileux issus de la dégradation des calcaires, en lisière de forêt et sur les talus.

Stellaire holostée, Langue d'oiseau, Herbe à la Sainte-Vierge, Craquet, (*Stellaria holostea*, famille des Caryophyllacées).



On peut déjà voir quelques vesces des haies commencer à fleurir, elles continueront encore à fleurir jusqu'au début de l'automne.

Vesce des Haies, Vesce sauvage, Vesce des bergeries (*Vicia sepium*, famille des Fabacées).

Budget Participatif 2022



4 projets ont été déposés dans le cadre du budget participatif 2022

1. Réalisation d'une fresque sur la façade de la salle des Fêtes de Vermenton pour la rendre plus agréable à regarder.

2. Installation sur l'aire de loisirs d'un espace jeux pour ados (volley, baby-foot, tyrolienne) et d'un parcours botanique illustré.

3. Rénovation des petits ponts du Parc des Îles détériorés par VNF.

4. Réalisation d'une passerelle d'accès vers Accolay plus sécurisée que celle du Moulinot.

Les deux premiers ont été retenus par la commission. Les deux suivants ne sont pas compatibles avec les critères du règlement :

- répondre à l'intérêt général des Vermentonnais,
- représenter une dépense d'investissement inférieure ou égale à 10 000 € TTC,
- ne pas engendrer de dépenses de fonctionnement autres que celles liées à l'entretien usuel,
- relever de la compétence de la commune et respecter le

cadre légal,

- ne pas aller à l'encontre de projet en cours ni être un projet en cours,
- être réalisable techniquement, budgétairement avant le 20 décembre de l'année en cours.

Les votes se sont massivement portés sur le projet 2

qui pourra donc être réalisé en 2022. Le solde sera reporté sur le budget 1 qui ne pourra être réalisé que lorsque les travaux de rénovation de la Salle des Fêtes auront été lancés. Nous l'espérons en 2023.

Plusieurs élus et Vermentonnais nous ont fait remarquer que le calendrier actuel lié à l'attente du vote du budget communal en mars avril pénalisait le dépôt des dossiers, les votes et la réalisation du projet. C'est pourquoi pour les prochaines sessions nous proposerons le calendrier suivant :

- **Dépôt des projets** : du 1^{er} juillet au 31 octobre
- **Analyse des projets par la commission** : du 1 au 15 novembre
- **Vote des projets** : du 15 novembre au 31 décembre
- **Réalisation et facturation** : du 1 janvier au 20 décembre de l'année suivante



Pour qu'un projet soit déposé, **la fiche « Proposition de projet dans le cadre du budget participatif de Vermenton »** accessible sur le site internet ou à la mairie devra être complétée le plus précisément possible.

Elle devra être adressée à la Mairie de Vermenton en version papier : Mairie de Vermenton, 6 rue de l'Hôtel de ville, 89270 VERMENTON ou envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@vermenton.fr... ■

Notre forêt en voit de toutes les couleurs

Lors de promenades en forêt, on ne peut manquer différents marquages sur les arbres. Mais que signifient-ils ?

Il y a deux types de marquages : ceux destinés aux professionnels de la forêt et ceux pour les loisirs.

Les différents marquages liés à la gestion forestière

Rouge, bleu et orange ne vous êtes-vous jamais posé la question de la signification de ces traits, lettres et numéros...Parfois très semblables à des balisages sauvages ?

Que veulent-ils dire ? On fait le point avec l'Office National des Forêts (ONF) en la personne de Madame Caroline MERRET l'agent patrimonial* pour le secteur de Vermenton.

Lorsqu'une forêt fait l'objet d'un plan de gestion durable, des marques sont effectuées afin d'identifier les arbres à couper ou au contraire ceux à conserver. Ce marquage en général à hauteur d'homme permet aux bûcherons de facilement les identifier.

Lorsqu'une coupe est prévue en forêt, l'ONF désigne les arbres à couper ou, au contraire, ceux à conserver. Pour faciliter le chantier lorsqu'il ne s'agit pas d'une coupe totale chose qui n'est pas faite en forêt communale de Vermenton, sauf coupe sanitaire

tel que les épicéas atteints par l'insecte le scolyte, de nombreuses marques, sont faites à la peinture sur le tronc à hauteur d'homme permettant aux bûcherons de se repérer facilement. En suivant alors un code couleur et géométrique,

ils sont renseignés sur les actions à conduire.

Ainsi, la couleur orange indique les arbres à enlever tandis que la couleur bleue est utilisée pour des marquages des arbres d'élite (les plus beaux sujets du peuplement qui sont marqués d'un point bleu afin que le bûcheron ou les conducteurs d'engins le remarquent et y apportent une attention particulière), une





limite de parcelle ou de forêt, une direction à l'aide de chevrons ou bien un arbre bio ou arbre habitat (triangle avec la pointe vers le bas).

La couleur rouge est utilisée pour marquer le bord des cloisonnements d'exploitation (chemins où doivent être canalisés les engins forestiers) ou pour marquer une limite de parcelle ou de forêt.

Commençons par délimiter la zone

Dans les parcelles, l'ONF crée des cheminements, appelés aussi cloisonnements, réservés aux passages des engins. Ils sont réalisés en traits rouges. Les bordures de chaque cloisonnement sont indiquées par un chevron bleu (ou un L) pointant vers les cloison-

nements. Implantés parallèlement tous les 22 mètres d'axe en axe, les chauffeurs doivent obligatoirement les emprunter et ne pas s'en écarter. Un trait vertical bleu et/ou rouge sur un alignement d'arbres, matérialise l'axe du cloisonnement. La marque horizontale indique le sens d'ouverture du cloisonnement. Des numéros servent ensuite à l'attribution des cheminements aux différents exploitants.

Vient ensuite le marquage des arbres à couper...

Les points oranges (bois d'œuvre) indiquent que l'arbre sera prochainement prélevé, les traits oranges sont pour le bois de chauffage ou d'industrie. Ainsi, la parcelle sera plus éclairée et les forestiers travailleront à son renouvellement. La lumière étant nécessaire à la croissance des arbres d'avenir, cette action assure une bonne gestion de la forêt.

... Et ceux à conserver

Un point bleu symbolise une tige d'avenir, c'est-à-dire un arbre bien droit, sans nœud, que l'on va laisser grandir jusqu'à maturité pour nous faire de belles poutres ! Tout exploitant forestier aurait une amende, s'il abîmait cet arbre accidentellement ou le coupait prématurément...

Un triangle couleur bleue signifie qu'il s'agit d'un arbre qui sera préservé pour la biodiversité. Laissés volontairement dans la parcelle, ces arbres morts ou présentant des cavités et fissures sont un refuge pour une multitude d'espèces (insectes, champignons, oiseaux...) qui s'en servent comme habitat ou nourriture.

La forêt n'a nul besoin de l'homme pour se développer mais c'est bien l'homme qui en a cruellement besoin pour se chauffer, construire... c'est une ressource précieuse dont il faut prendre grand soin pour permettre à l'écosystème forestier de se développer. C'est pourquoi, un plan de gestion est élaboré sur plusieurs décennies (20 ans) en fonction des essences d'arbres à favoriser et du type de renouvellement. Ce plan de gestion est la garantie de la durabilité de la forêt, de son bon développement et du respect de la biodiversité. Donc, quand vous voyez des marques sur les arbres lors de vos promenades en forêt, c'est que cette forêt bénéficie d'un plan de gestion durable (de manière générale en forêt privée ou publique, l'utilisation de la peinture n'indique pas forcément que la forêt possède un document d'aménagement). ■

*L'agent patrimonial est traditionnellement l'une des fonctions essentielles de l'ONF, au plus près du terrain. Il assure les activités de base de la gestion patrimoniale d'une forêt ou d'un espace naturel, et participe à un certain nombre d'actions spécialisées dans ce domaine. Interlocuteurs privilégiés des acteurs locaux, les agents patrimoniaux sont les garants de la bonne gestion durable de la forêt. Ils veillent et alertent notamment sur les risques phytosanitaires, les incendies ou les pollutions.

Où va quel déchet ?



Dans la poubelle jaune :

- bouteilles en plastique : eau minérale ou gazeuse, sodas, jus de fruits, bouteilles de lait,
- des pots de yaourts,
- flacons en plastique de produits d'hygiène et de beauté (gel douche, bain moussant),
- flacons et bidons en plastique concernant les produits d'entretien (lave-vitres, produit nettoyant),
- boîtes en carton fin et briques alimentaires, suremballages en carton (jus de fruits, soupe, boîtes de gâteaux, emballages de yaourts),
- boîtes de conserve métalliques, canettes, bidons de sirop, boîtes d'aliment pour animaux,
- bombes désodorisantes, mousses à raser, laques pour cheveux,
- barquettes en aluminium,
- journaux, magazines, papier en général.

Dans le container verre en dépôts volontaires :

- bouteilles en verre transparent et de couleur
- bouteilles d'huile et bocaux de conserve,
- pots de confiture ou petits pots pour bébé.

Dans la poubelle ordinaire :

- tout ce qui n'est pas recyclable et non toxique,
- balayures, chiffons,

- brisures de vaisselle,
- couches-culottes,
- papier essuie tout,
- papiers gras et souillés,
- litières pour animaux, etc.

Dans le seau ou le bac de compostage :

- les restes de repas,
- les épluchures de fruits et légumes,
- les coquilles d'œufs,
- les sachets de thé

À la déchetterie :

- les équipements électriques et électroniques,
- les objets dangereux et leurs emballages : huile de vidange, peinture, produits toxiques,
- les encombrants : mobilier, gravats, vélos cassés, etc.,
- les piles, ampoules, tubes fluo,
- le métal,
- les gravats de construction,
- les pneus.

Les déchets verts : ils peuvent aussi et surtout être utilisés pour faire son compost.

Les vêtements, livres, jouets :

ils peuvent aussi et surtout être remis à des associations ou déposés dans les bacs « Le Relais ».

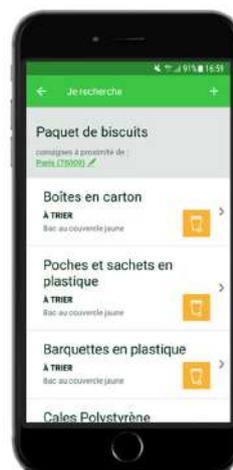
En règle général quand vous achetez un nouveau matériel électroménager, un meuble, que vous faites changer des pneus, le professionnel est tenu de reprendre votre matériel usagé.

Les **médicaments** non utilisés ou périmés sont rapportés à la pharmacie.

Recycler les déchets c'est bien, en produire moins c'est encore mieux.. puisqu'on économise pollution et énergie nécessaire à produire et transporter puis finalement traiter le..

futur déchet !

Une rubrique du site internet regroupe les idées zéro déchet ■




**À jeter ?
À trier ?**
POUR TOUT SAVOIR, TELECHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

